

Pour plus de précisions, se reporter au PLAN de zonage 2.2 Ech : 1/2000

LEGENDE ZONAGE

ZONES URBAINES

- U1 - ■ Zone d'urbanisation Bâti Ancien
- U2 - ■ Zone d'urbanisation Bâti Récent
- U3 - ■ Zone d'urbanisation à vocation Economique
- U4 - ■ Zone d'urbanisation Hameaux et habitats isolés
- U5 - ■ Zone d'urbanisation CENTRE MEDICO SOCIAL

ZONES D'URBANISATION FUTURE

- AUa - ■ Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat récent
- AU - ■ Zone d'urbanisation future nécessitant une modification du PLU

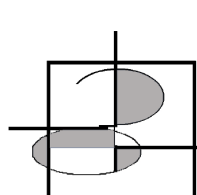
ZONES NATURELLES

- A - ■ Zone à vocation Agricole
- Ai - ■ Zone à vocation Agricole inconstructible
- N - ■ Zone à vocation Naturelle de Préservation
- Nj - ■ Zone à vocation Naturelle de Préservation des jardins

DEPARTEMENT DE L'EURE
Commune de TILLY

Document Provisoire
le 06/09/16

PLU : Plan Local d'Urbanisme



CBC - Architecture & Urbanisme
C. BOULARD - CAPON
Architecte DPLP - Urbaniste

PLAN DE ZONAGE

2.1

Procédure du	Modification	Echelle
Date	Date	
arrêté le:		1/5000
approuvé le:		

Ce plan est le fruit de plusieurs années d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme - Il n'a pas valeur de Cadastre.